



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2011

**Présents** : Christian BURNIER, Maurice VIOUD, Philippe FOL, Béatrice FOL, Gisèle MEYNET, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER, François-Michel DREVET, Ludovic VUICHARD, Frédéric FOL.

**Procuration(s)** : Mme Agnès HUYTON donne procuration à M. Jean-Pierre VUICHARD  
M. Franck BURNET donne procuration à M. Christian BURNIER.  
Mme Sophie TALLON donne procuration à M. Maurice VIOUD.

**Absent(s)** : Sophie TALLON, Jean-Louis VUICHARD.

Monsieur le Maire ouvre la séance par une citation de Jean-Jacques ROUSSEAU « *La critique est chose commode : on attaque avec un mot, il faut des pages pour se défendre* ».

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

## I. Restructuration et extension de la mairie : Approbation de l'Avant-projet Définitif (APD) et demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avant projet définitif des travaux de restructuration et extension de la mairie. Il précise qu'aucune modification n'a été apportée sur la partie bâtiment depuis le dépôt du permis de Construire. Seules quelques modifications ont été apportées sur les aménagements extérieurs et, ce, dans le but de minimiser les coûts. Il rappelle que ce projet ne consiste pas uniquement en la réhabilitation des locaux de la mairie, il comprend également, entre autre, la mise aux normes des sanitaires de la salle communale, la création d'une salle citoyenne destinée à remplacer l'actuelle salle des associations. Cette salle des associations sera, en effet, supprimée pour être destinée uniquement à la Bibliothèque municipale.

Le coût de ces travaux s'élève à 850 000 € HT auxquels il convient d'ajouter les études préalables, les honoraires, le mobilier et les équipements techniques..

Monsieur le Maire précise que ce projet peut bénéficier de l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité,

- Approuve l'avant projet définitif des travaux de restructuration et extension la mairie,
- Prend note d'une dépense globale estimée à 982 292 € HT, y compris les frais d'honoraires,

- Arrêté un plan de financement avec un emprunt de 400 000 €, une subvention de l'Etat représentant 30 % du montant des travaux, et le solde en autofinancement,

. Sollicite une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR.

## II. Budget Principal 2011 : Décision Modificative

La décision modificative suivante est approuvée à l'unanimité :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Compte	Libellé	Montant
1641	Emprunt	+ 130
2111	Terrains nus	- 130 €
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

## III. Budgets 2011 : Dépenses d'investissement/crédits autorisés

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

- Pour le Budget Principal M14 :

$$\text{Chpt 21 : } 619\,074,46 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 154\,768,61 \text{ €}$$

- Pour le Budget Eau M49 :

$$\text{Chpt 21 : } 16\,155,69 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 4\,038,92 \text{ €}$$

## IV. Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chaumont

Le Conseil Municipal ne souhaite pas être associé à l'élaboration du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chaumont.

La Commune de Chaumont a élaboré un document d'urbanisme entre 2002 et 2006 qui a été annulé par la Cour d'Appel de Lyon le 11/10/2011 au motif que la délibération prescrivant le PLU ne mentionnait pas les objectifs poursuivis par l'élaboration.



## V. Communauté de Communes du Genevois : modification des statuts.

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de Communes du Genevois relevant des compétences optionnelles et facultatives. Il est, en effet, nécessaire de faire la distinction entre les compétences de la Communauté de Communes et celles des communes en matière de définition et de mise en œuvre des actions de promotion et d'animation du tissu économique quant à l'accueil des entreprises, d'une part, et le commerce et l'artisanat, d'autre part.

## VI. Informations diverses

### ➤ Intercommunalité.

- **SIVU « Accueil de l'Enfance »** : des emplois saisonniers ont été créés afin de pourvoir au remplacement du personnel placé en congés maternité, parental ou maladie.

- **SI du Complexe Sportif** : Une réflexion est engagée pour la construction de nouveaux vestiaires, les vestiaires existants ne sont, en effet, pas suffisants pour accueillir toutes les équipes.

### • Communauté de Communes du Genevois :

- **Le plan Local de Déplacement (PGD)** a été approuvé. Il a comme objectif un usage coordonné de tous les modes de déplacements, ainsi que la promotion des modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie.

- **Un périmètre de transport urbain** a ainsi été créé afin de mettre en place les services de transports publics et de mobilité.

- **Le plan Local de l'Habitat (PLH)** a rempli à 86 % ses objectifs. En effet, en 6 ans, sur le territoire de la CCG, 864 logements locatifs sociaux ont été créés. Seules quelques communes n'ont pas accomplis les objectifs prescrits par le PLH quant à la création de logements aidés.

- La Communauté de Communes du Genevois a augmenté la part variable du **prix de l'eau** qui passe de 0,67 € à 0,71 € HT le m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

- La **redevance de l'assainissement collectif** est de 1,64 € HT/m<sup>3</sup> d'eau consommée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette redevance sera doublée pour les usagers qui ne seront pas raccordés dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service de l'égout.

- Un projet de diagnostic relatif à la **révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** a été remis à chaque collectivité.

### ➤ Gaz de Schiste

La mise en chantier de forage pour l'extraction de gaz de schiste ne nécessite que l'obtention d'une déclaration de travaux auprès de la préfecture (et non de la commune). Trois sites dans notre secteur sont concernés par ces forages notamment dans le pays de Gex et à Viry.

Des produits chimiques sont injectés dans l'eau (à une profondeur à 4 000m) ce qui provoque une déflagration qui va fracturer la roche. L'eau qui remonte est donc polluée.

De nombreux débats ont lieu à ce sujet dans notre région notamment à Frangy et le jeudi 22 décembre à Feigères avec la projection du film « Gasland ».

### ➤ Divers :

- Une réunion avec les services de l'État dans le cadre de l'ATESAT aura lieu en début d'année afin de présenter le **diagnostic sécurité routière** à l'étude depuis plus de 6 mois.

- Le bilan comptable de la **MJC du Vuache** est satisfaisant. En effet, suite à une redéfinition des stratégies avec les communes et la mise en place du quotient familial, les recettes ont augmenté de 4,5 % et les dépenses diminuées de 1,4 %. Le nombre d'adhérents est de 2465 dont 125 savignerands.

- **Les Vœux** se dérouleront le vendredi 6 janvier 2012 à 19H30

- **Le Téléthon** a dégagé un bénéfice 2 300 € reversé à l'AFM.

- 60 personnes ont répondu à l'invitation pour le **Repas des aînés**.

- Monsieur le Maire constate que les horaires **d'ouverture du secrétariat** ne sont pas respectés. Il propose d'engager une réflexion afin de fermer la porte du secrétariat un quart d'heure plus tôt.

Le Maire,  
Christian BURNIER

